



Visite en République Centrafricaine du Secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, du Commissaire Paix et Sécurité de l'Union africaine (UA), l'Ambassadeur Smail Chergui et du Président de la Commission de Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Ambassadeur Gilberto da Piedade Veríssimo.

VERBATIM DE LA CONFERENCE DE PRESSE - BANGUI, 30 OCTOBRE 2020

Commissaire Paix et Sécurité de l'Union Africaine (UA), l'Ambassadeur Smail Chergui

Merci infiniment. Je voudrais d'abord remercier nos amis de la presse qui nous ont accompagnés pour cette visite, et vous dire toute notre considération pour le travail que vous faites, dans des conditions qui ne sont pas faciles, en ce temps de Covid-19. Merci de cet accompagnement.

Donc, comme vous avez noté, ces visites conjointes sont devenues une quasi-tradition, et c'est toujours un privilège d'avoir l'occasion d'effectuer ce genre de déplacement avec mon frère Jean-Pierre Lacroix. Et depuis cette visite, avec notre frère, le Président de la Commission de la CEEAC. Je crois que les trois organisations se sont exprimées par le passé, et ont eu à réaffirmer fortement, cette fois-ci, leur totale unité dans le soutien et la solidarité que nous exprimons à l'endroit du peuple centrafricain, et du processus en cours pour stabiliser le pays, et pour lui permettre de connaître une trajectoire faite de paix, bien sûr, mais surtout de cohésion sociale, et je l'espère de développement.

Je crois que la prochaine échéance électorale est un moment important dans la vie de la nation centrafricaine, c'est pour cela que durant cette visite, nous avons, non seulement, prêté attention à l'état de mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation nationale, mais également, à toutes les questions relatives à la tenue, le 27 décembre, de cette échéance électorale, les élections présidentielles et parlementaires, donc, à cet effet, pu rencontrer à la fois tous les acteurs politiques, sinon la majorité, et également les représentants de la société civile, les organisations des femmes et des jeunes. Hier, nous avons eu également la possibilité de nous entretenir longuement avec Son Excellence le Président de la République, le Professeur Touadéra.

De tous ces échanges, nous repartons quelque peu confiants par rapport à la tenue de ces échéances prochaines. Je dois dire aussi qu'évidemment, nous avons parlé, quand on évoquait l'état de la mise en œuvre de l'Accord de paix, nous avons également parlé, hier, aux mouvements signataires de l'accord du 6 février 2019. Donc, je disais qu'au final, nos contacts avec les organes chargés de préparer ces élections, le fait que l'enrôlement a touché presque deux millions de personnes, dans des conditions normales, et surtout avec un nouveau fichier qui est électronisé, qui présente

énormément d'avantages par rapport à celui de 2015, laisse dire que nous avons les conditions nécessaires pour la tenue de ces élections, dans des conditions acceptables, et surtout avec la très grande contribution de la MINUSCA, pour adopter un plan de sécurisation de ces élections. Donc, je pense qu'il y a encore, d'ici, de là, des affinements qui interviendront d'ici le 27 décembre, mais ce qui est sûr, c'est que nous avons collectivement appelé tous les intervenants et tous les acteurs politiques dans ce pays à privilégier le dialogue, à s'interdire tout message de haine ou de division, et à réellement appeler les populations centrafricaines, en particulier les femmes, à réellement se saisir de cette occasion, non seulement exercer leur droit constitutionnel, en tant que citoyennes d'aller voter, mais essayer de promouvoir les candidatures des femmes et faire en sorte qu'elles aboutissent, et pourquoi pas de dépasser le taux de 30% qui est prévu par la loi. Je crois que cela serait une très agréable surprise pour nous, si les femmes pouvaient se mobiliser pour non seulement atteindre ce taux, mais aussi, le dépasser.

Je crois que la présence parmi nous de notre frère, Président de la Commission de la CEEAC, signale et indique l'importance qu'accordent les pays voisins à la stabilité et au développement de la Centrafrique. Je crois que les messages qu'il a pu transmettre, à cette occasion, au même titre que ceux de mon frère Jean-Pierre Lacroix, sont extrêmement encourageants. En plus de la tenue des commissions mixtes conjointes, il y a un effort politique, et je crois qu'il le dira, lui-même, tout à l'heure, il ya des initiatives à de la CEEAC pour ce pays.

Donc, je voudrais m'arrêter ici, et, encore une fois vous dire combien nous nous réjouissons de la tenue de cette visite conjointe, et combien nous sommes encouragés par les résultats des entretiens et des réunions de travail que nous avons eu pendant ces quatre jours, et je voudrais que mes frères puissent aussi dire leur sentiment par rapport à cet important évènement.

Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix

Merci beaucoup et bonjour chers amis de la presse.

Je dois m'associer aux remerciements que mon frère Smail vient de dire à votre égard. Je dois aussi vous dire que vous avez dans cette période importante une responsabilité toute particulière de contribuer à ce que ce soit une campagne apaisée, une campagne démocratique, dans un esprit de dialogue. La diffusion de l'information doit se donner l'objectif d'être ouverte à toutes les sensibilités, à toutes les composantes majeures de ce processus.

D'abord, la visite est un message d'unité de nos organisations qui travaillent totalement ensemble. Je crois que c'est un atout de la RCA, le fait que les partenaires internationaux sont totalement mobilisés pour soutenir le peuple centrafricain dans ces efforts vers la paix et la démocratie. C'est aussi un message de solidarité envers les Centrafricaines et les Centrafricains qui, en plus de la situation difficile qu'ils connaissent, ont dû faire face à la pandémie de coronavirus. Comme dans tous les

autres pays, elle a, bien sûr, un impact sur l'économie, sur la vie quotidienne, sur la santé. C'est aussi un message de solidarité et de reconnaissance vis-à-vis de nos collègues qui sont sur le terrain, les collègues de la MINUSCA, les collègues, bien sûr, de l'Union Africaine, de la CEEAC. Evidemment, au titre de Secrétaire général adjoint des Nations-Unies, je vais prendre un domaine particulier, nos collègues de la MINUSCA, sur le terrain, qui font un travail remarquable dans des conditions difficiles. J'y associe, encore une fois, nos collègues des autres organisations, parce que nous travaillons d'une manière extrêmement étroite.

Maintenant, nous partons effectivement avec un sentiment d'espoir. Il y a eu des avancées dans la mise en œuvre de l'Accord de paix, il y a eu des textes de loi importants qui ont été adoptés, il y a eu un comité de suivi qui implique la société civile, les acteurs au niveau national, local. Il y a moins de violence. Oui, il faut le dire. Par contre, on entend que le territoire est contrôlé à 80% par les groupes armés, ce n'est pas vrai, c'est faux. Il faudrait avoir une présentation beaucoup plus juste de la réalité des faits, de la situation. Cela ne veut pas dire que tout est parfait, bien entendu, ce n'est pas le cas, on le sait. Il y a des zones où certains acteurs, certains groupes violent l'ordre, lorsque c'est le cas, tous les partenaires de la RCA, avec, d'ailleurs, les acteurs centrafricains, se mobilisent pour travailler à résoudre ces situations, à la fois par le dialogue - la porte du dialogue reste toujours ouverte, toujours le dialogue - mais aussi parfois, cela a été le cas récemment, dans le nord-ouest, en utilisant la force pour ramener chacun à la table de dialogue. Je rends hommage encore une fois à nos collègues de la MINUSCA, notamment à la mémoire de nos soldats qui ont perdu la vie dans ces opérations, et plus généralement, tous nos collègues qui ont fait le sacrifice de leur vie au service de la paix en RCA.

La préparation des élections est aussi un processus qui a connu beaucoup de succès. Comme l'a dit le Commissaire Chergui, près de deux millions d'électeurs ont été enregistrés dans des conditions bien meilleures que la dernière fois, avec des outils beaucoup plus modernes, informatisés avec des techniques de pointe, qui font que des doublons peuvent être identifiés de manière très sûre, parce qu'il y a la reconnaissance faciale, les documents sont enregistrés et scannés. On peut identifier très vite si une personne a voulu s'enregistrer plusieurs fois. Tout n'était pas parfait, mais l'on peut garantir que le travail de l'ANE, avec l'appui des partenaires internationaux, a été de qualité. Et lorsqu'il y a eu des épisodes de violence dans certaines zones, à savoir que certains électeurs étaient empêchés de s'enregistrer, nous sommes intervenus aussi, y compris parfois avec des moyens de force, aussi pour permettre à la population de s'enregistrer. Ce fut le cas dans le nord-ouest en repoussant certains mouvements et éléments qui voulaient empêcher des milliers d'électeurs de se faire enregistrer. Donc, le processus a été jusque-là bien conduit. Encore une fois, on peut toujours dire qu'il faudrait faire mieux. Je serais le premier à le reconnaître.

Maintenant, nous sommes dans la phase finale qui est fondamentale, et bien sûr, cette responsabilité incombe d'abord aux Centrafricaines et aux Centrafricains, de mener ce processus démocratique vers un grand nombre, en reflétant la consolidation de la démocratie dans ce pays. Plus la participation sera élevée, plus cela produira un résultat crédible. Et nous avons, comme l'a dit le Commissaire Chergui, encouragé tous nos

interlocuteurs, que ce soient les acteurs politiques, mais aussi la société civile à privilégier le dialogue, les messages d'apaisement et à rejeter les messages de division, de haine et d'incitation à la violence, des fake news, parce qu'ils peuvent perturber la campagne et essentiellement amener à des violences.

Voilà ce que je voulais dire. Peut-être un dernier mot, peut-être deux. Pour dire, d'une part, que cela se fait dans le contexte de la pandémie. Je remercie nos collègues de la MINUSCA, sur le terrain, et les autres partenaires, qui continuent de faire beaucoup d'efforts pour soutenir les autorités centrafricaines dans cette lutte contre le Covid-19. Beaucoup d'actions ont été engagées, c'est très appréciable. Cela a été fait en ayant conscience que c'est notre devoir, bien qu'il n'y ait pas eu une seconde sollicitation, dès le début de la pandémie, les moyens dont nous disposons ont été mis à la disposition de cet effort collectif de la lutte contre cette pandémie.

La deuxième chose que j'aimerais dire, et la dernière, c'est que l'Etat centrafricain revient dans les régions avec l'administration publique, les préfets, les sous-préfets, la justice, ... L'impunité, c'est inacceptable. Il faut que les crimes contre les populations et contre aussi nos collègues sur le terrain, soient sanctionnés. Et cela revient aussi parmi les forces de sécurité centrafricaines, avec lesquelles nous travaillons. C'est la réalité. C'est un processus, il y a encore beaucoup à faire. Mais, comme le disait le Commissaire Chergui - je m'associe pleinement à lui -, nous partons confiants.

Le Président de la Commission de Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), l'Ambassadeur Gilberto da Piedade Veríssimo

Merci à tous. Je voudrais d'abord faire mien tout ce qui a été dit par mes collègues de ce voyage, cette mission, M. Jean-Pierre Lacroix et M. Chergui.

Pour nous, la Commission de la CEEAC, la RCA est au cœur de notre région, et au cœur de notre stratégie.

Aujourd'hui, la RCA se présente un peu comme l'un d'entre nous qui peut être touché par le terrorisme international. Et, c'est pour cela que la région se mobilise pour aider la RCA. Pour nous, l'Accord de paix, c'est la seule voie pour arriver à la paix en République centrafricaine. La mise en œuvre de cet accord de paix nous a conduits au moment particulier que nous sommes en train de vivre : la préparation des élections du mois de décembre.

Il y a beaucoup de choses qui ont été faites. Les autorités ont enregistré presque deux millions d'électeurs. Maintenant, nous allons tout faire, la CEEAC, l'UA, l'ONU pour que ces deux millions d'électeurs puissent vraiment voter. Sinon, on ne fait rien, on perdra tout. Notre priorité est de faire que les électeurs qui ont été enrôlés puissent entièrement voter le 27 décembre 2020.

Il y a une situation de sécurité qui nous préoccupe. Il y a des personnes qui affirment que le fait que l'enregistrement des électeurs ait eu lieu, ne garantit pas que les électeurs vont voter. La région, la sous-région et la communauté internationale ne vont pas accepter que quelqu'un empêche que le peuple de la RCA puisse montrer sa volonté

d'avoir une situation de paix qui l'emmène au développement. Pour nous, cette élection c'est un premier pas sur le chemin de la paix. Les revendications de toutes les forces (opposition, groupes armés, ...), nous pensons qu'elles peuvent être résolues dans le cadre des élections. Si quelqu'un a une position, au moment de son vote, il peut exprimer cette position. Ce n'est pas avec une arme que quelqu'un prend une position politique.

Il me semble, après ce que j'ai écouté, particulièrement hier, des échanges avec les groupes armés, qu'il n'y a pas une revendication qui ne peut pas être résolue dans le cadre de ces élections. Les revendications que j'ai entendues hier peuvent être résolues dans le cadre ces élections.

Je profite pour appeler toutes les forces, ici, en RCA d'aider, parce que toutes se disent du côté du peuple, la seule façon de montrer vraiment que quelqu'un est à côté du peuple en RCA, c'est vraiment de faire en sorte que ces élections se passent dans un climat apaisé.

Les Chefs d'Etat de la région sont mobilisés pour aider la République centrafricaine et prochainement, au mois de novembre, la région va faire une conférence des Chefs d'Etat à Libreville, et l'un des points de l'agenda portera sur la République centrafricaine. Je peux garantir qu'il y aura une déclaration des Chefs d'Etat, la déclaration sera dans le sens d'aider, d'appuyer le peuple de la République centrafricaine à continuer à marcher vers la paix.

La région va toujours aider et appuyer la MINUSCA. Il y a certains Etats de la région qui ont des troupes au sein de la MINUSCA : il y a le Gabon, le Burundi, le Rwanda, le Cameroun et le Congo, qui a une unité de Police. Donc la région est déjà là, elle participe à la MINUSCA et la région se prépare aussi pour apporter d'autres soutiens là où on voit qu'il y a la nécessité de le faire, pour garantir à ce que le peuple de la République centrafricaine puisse choisir librement les dirigeants qu'il veut pour continuer à diriger le pays vers le développement.

Questions journalistes

TV5 Monde (Samuel Thierry Nzam)

1. Vous dites être confiants du processus électoral en Centrafrique, pourtant les partis politiques de l'opposition, regroupés dans la plateforme COD-2020, dénoncent le processus électoral et disent que les élections du 27 décembre ne sont pas tenables en Centrafrique. Vous les avez rencontrés, vous avez échangé avec eux, qu'est-ce qu'ils vous ont dit concrètement et qu'est-ce que vous leur avez dit ?

Radio Ndeke Luka (Jean Fernand Koena)

2. Vous avez évoqué la confiance avec laquelle vous allez rentrer, mais entre cette confiance et la réalité du terrain, il se trouve un hic. L'opposition démocratique demande l'audit du fichier. N'est-ce pas un aspect qui rend les élections chrysoènes ?

3. L'autre point, c'est le dialogue. La classe politique demande, depuis toujours, une concertation autour de ce processus électoral, mais ce que jusque-là, le pouvoir oppose une fin de non-recevoir. A la classe politique s'ajoutent les groupes armés qui demandent une concertation. Pensez-vous qu'avec ces éléments réunis, la communauté internationale ne fait pas de sa posture en Centrafrique un pétard mouillé ?
4. Monsieur Lacroix, un député de la région de Haut-Mbomou avait demandé une enquête indépendante sur une probable collusion entre les éléments marocains avec les éléments de l'UPC, êtes-vous réceptifs à cette demande ?

Le Démocrate (Askin Bamako)

5. Monsieur Verissimo j'ai une seule question vous concernant : quelle sera la posture de la CEEAC par rapport à la question relative au vote des réfugiés ?

Radio Centrafrique (Alban Angoulaka)

6. A quand l'arrivée des observateurs de l'ONU pour la couverture des élections ?
7. Hier, vous avez pu échanger avec les représentants des groupes armés, est-ce que nous pouvons brièvement savoir ce qui s'est dit lors de ces échanges et le plan de la communauté internationale après les élections en ce qui concerne les groupes armés ?

Guira FM (Fleury Roger Coursani)

8. La dernière fois, lorsque vous avez rencontré les membres du gouvernement en ce qui concerne l'APPR-RCA, la ministre de la Défense vous avait clairement demandé de faire l'application de l'article 35 contre les groupes armés qui continuent de violer l'Accord de paix, quelle est votre position par rapport à cela ?

Ambassadeur Smail Chergui (Union africaine)

Oui, nous avons rencontré l'opposition, les membres de COD-2020 et nous avons eu un débat franc avec eux, ce que nous avons demandé c'est que plus personne ne demande le report des élections, ni un boycott quelconque de ces élections. C'est vrai, ils ont exprimé des préoccupations par rapport à l'enrôlement, et nous leur avons demandé de nous donner des faits concrets que ce qu'ils avancent est vérifié. Parce que pour nous, en rendant visite à l'organe chargé de cet exercice, nous avons noté que cette fois-ci, comme l'a indiqué tout à l'heure le Secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Lacroix, qu'il y a eu une meilleure maîtrise technique de cet exercice dans la mesure où les doublons peuvent être automatiquement éliminés parce qu'il n'y a pas seulement que les noms, mais les photos. Donc, nous sommes prêts à réellement examiner, je crois que les autorités aussi le sont, et puis vous savez qu'il y a des recours qui sont légaux, qui sont possibles, si jamais, une partie quelconque prétend ou constate qu'il y a manipulation quelconque de ces inscrits.

Nous nous sommes aussi prononcés sur la question du dialogue, nous sommes avec le dialogue, mais en tout état de cause, cela ne peut pas être une occasion d'aller au-delà de ce qui est prévu par la Constitution pour la tenue de ces élections. Le pays ne peut

pas se permettre un autre glissement. Et donc nous sommes très clairs pour le dialogue, pour la concertation, pour le contrôle, et j'avais moi-même demandé avec mes collègues, aux partis politiques, d'aller participer réellement au vote, d'observer les élections, d'être présents quand il y aura l'ouverture des urnes sur place dans chaque bureau de vote, d'observer le comptage des voix, et de partir chacun avec sa copie du procès-verbal. C'est aussi le rôle de ces partis politiques de donner davantage de crédit à ces élections. Sur cette question, nous sommes très clairs, ce que nous voulons c'est que les élections se tiennent aux dates fixées par la Constitution, et que toutes les conditions soient au fur et à mesure assignées, améliorées, mais je crois que nous sommes déjà devant une situation qui nous permet de dire que les conditions sont meilleures que celles de 2015.

J'en profite pour répondre à la question sur les réfugiés, évidemment, le gouvernement s'est approché des pays voisins, et je crois que les réponses ne sont pas venues à temps de tous les pays voisins, il y a eu des réponses positives, entretemps, ils ont ouvert la voie à toute personne prétendant être Centrafricain, d'aller s'enregistrer auprès des ambassades au même titre que la diaspora. C'est vrai que ce n'est pas parfait, dans cet exercice beaucoup pourraient être laissés de côté et n'auraient pas pu avoir l'occasion de participer en tant que citoyen, mais je crois qu'il y a aussi une possibilité d'avoir une approche peut être novatrice sur laquelle on ne va pas nous étendre., mais il y ait un geste quelconque, pour montrer que le gouvernement a à cœur aussi, les voix et les avis de ces concitoyens dans les pays voisins, où ils se trouvent en tant que réfugiés.

Sur les mouvements armés, nous avons parlé avec eux hier, à cœur ouvert, ils nous répondent avec beaucoup d'intérêt leur attachement à la mise en œuvre de l'Accord dans toutes ses dimensions, que ce soient les articles qui sont relatifs aux obligations des mouvements ou à celle du gouvernement. Donc, c'est vrai qu'ici ou là, nous avons enregistré des retards sur la mise en place des USMS qui, au passage auraient pu devoir être mises à contribution la sécurisation de ces élections. Nous avons convenu, ils nous ont remis un document avec tous les points de vue qui méritent une attention immédiate, et ils appellent effectivement à une rencontre formelle - vous pouvez l'appeler concertation ou dialogue - mais nous essayerons de voir comment nous pouvons répondre à toutes ces doléances dans les prochains jours. C'est un travail qui va se faire, parce que nous voulons que tous les citoyens de ce pays, qu'ils soient de l'opposition, qu'ils soient de la mouvance, qu'ils soient responsables locaux, mouvements associatifs et organisations de femmes, que tout le monde réellement puisse converger vers ces élections en ordre, dans le respect de la loi et dans le respect d'autrui, donc chacun a l'occasion d'exprimer ses sentiments, son point de vue politique, mais dans les urnes et pacifiquement, je crois que ça c'est important.

Nous avons discuté avec l'opposition, hier le Chef de l'Etat a accepté qu'il y ait un code de conduite pour ces élections, donc, voilà nous sommes en train d'enrichir, d'élargir toutes les mesures possibles d'accompagnement que ces élections se passent dans des conditions normales. Je voudrai m'arrêter ici et laisser mes collègues répondre à des questions.

M. Jean-Pierre Lacroix (Nations unies)

Merci beaucoup, je souscris totalement à ce que vient de dire mon frère le Commissaire Chergui, l'objectif de tous en République centrafricaine, ça doit être évidemment la bonne tenue des élections et que le maximum de Centrafricaines et de Centrafricains enregistrés puisse se prononcer. Après tout, les partis politiques sont là pour conquérir les électeurs et que ces électeurs se prononcent en leur faveur, même les groupes armés, d'ailleurs, parce que l'Accord prévoit leur transformation en partis politiques et après tout rien ne les empêche, au contraire, d'agir dans la voie démocratique, c'est le sens de l'Accord.

Je ne redirai pas ce qu'a dit le Commissaire Chergui sur les conditions de préparation des élections, l'enrôlement des électeurs, dont nous sommes encore une fois très confiants qu'il a été fait dans de bonnes conditions, avec énormément de soutien de la part des partenaires internationaux, ce qui a permis aux collègues d'aller soutenir l'enregistrement dans les zones très reculées, et de déployer du matériel, ce qui a débouché sur l'enregistrement de 2 millions de Centrafricains, avec encore une fois une possibilité très efficace d'identifier les doublons. Alors, est-ce qu'il y a des acteurs ici et là qui ont le sentiment qu'il y a eu des choses pas correctes ? Effectivement, ils ont la possibilité de recours dans le cadre de la loi centrafricaine, et il en suffit d'amener les faits, de les soumettre aux juridictions compétentes, c'est ce qui se passe dans tous les pays.

Il faut que les candidats puissent faire campagne, il faut que les électeurs puissent se prononcer, ça implique une sécurisation aussi bonne que possible du processus électoral, de la campagne et du vote lui-même et nous faisons tous les efforts dans le cadre d'un plan de sécurisation qui a été préparé avec le gouvernement centrafricain pour que ça puisse être le cas. Est-ce que ça sera 100% parfait ? Je crois que personne ne peut le garantir, mais je ne peux que dire que beaucoup de moyens sont mis en place pour que ce soit le cas. Et d'ailleurs, s'il n'y avait pas eu cette sécurisation, le résultat en termes d'enregistrement des électeurs ne peut être atteint.

Maintenant, je souscris à ce qui a été dit s'agissant de l'observation et des observateurs y compris de l'Union Africaine, de la CEEAC, Président Verissimo en dira plus, et puis, comme l'a dit Smail, que tous les partis soient présents dans les bureaux de vote, pour observer la régularité des opérations. Je crois que tout est fait et encore une fois, quelle est la meilleure manière de déterminer l'avenir de la République centrafricaine : donc c'est à travers du plus grand nombre des Centrafricaines et des Centrafricains. Tout le monde devrait se réunir autour de tous les esprits sincères et réellement désireux de paix, de progrès et de développement devaient s'unir autour de ce but.

Nous avons constaté d'ailleurs que le processus électoral et la tenue aux dates prévues par la Constitution n'étaient pas remis en cause, il y a des observations, des commentaires d'ici et là, on a pris note effectivement. Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit sur les réfugiés et les groupes armés, que nous avons effectivement rencontré hier, nous avons pris note d'un certain nombre de demandes, d'attentes. Et c'est vrai, il y a eu quelques retards dans la mise en œuvre des engagements, on peut dire de part

et d'autre. Je ne crois pas que ça justifie le recours à la violence, mais des efforts doivent être poursuivis, intensifiés, pour remplir tous les engagements de l'Accord. Ça c'est certain, effectivement. C'est d'ailleurs le message que nous avons passé à tous nos interlocuteurs ici à Bangui.

Un dernier mot sur la question à propos de la MINUSCA, de calomnie sur un certain nombre de contingents. Je voudrais simplement dire que ma première visite ici en tant que Secrétaire général adjoint aux opérations de la paix, c'était pour assister aux cérémonies d'adieu à nos soldats de la paix qui avaient été tués lors d'une attaque dans le sud du pays, et c'étaient notamment des soldats de la paix marocains, qui avaient donné leur vie au service du peuple centrafricain et au retour de la paix dans ce pays. C'est le seul commentaire que je ferai à votre question.

Ambassadeur Gilberto da Piedade Verissimo (CEEAC)

Sur la question du vote des réfugiés, et à ce qu'ont déjà dit Monsieur Lacroix et Commissaire Chergui, je voudrais ajouter que pendant les échanges qu'on a eu avec les groupes armés, avec l'opposition particulièrement, cette question a été soulevée. Il faut dire que le vote des réfugiés n'est pas une partie de la loi électorale de la République centrafricaine. L'autre chose, c'est que, je ne sais pas si quelqu'un peut dire combien sont les réfugiés centrafricains. Parce qu'aujourd'hui, on parle d'un nombre de 600.000, qui est le même chiffre en 2015, ce qui veut dire que personne n'est décédée, personne n'est rentrée au pays ? En 2015, les gens ont parlé d'un chiffre de 600.000 réfugiés, seulement 6.000 réfugiés ont voté, donc combien allaient voter cette année ? Le Commissaire Chergui avait déjà dit, le gouvernement a pris quelques dispositions, il y a des réfugiés qui sont allés dans des ambassades du pays pour s'enregistrer. Il semble que quelqu'un a dit que ce sont des réfugiés urbains, parce qu'ils n'habitent pas dans des camps des réfugiés, donc ce n'est pas quelque chose que quelqu'un peut utiliser pour discréditer ce qui a été fait sur le vote.

L'autre chose que je voulais ajouter, c'est qu'on a dit ça directement à nos interlocuteurs, personne ne doit attendre que la communauté internationale, soit la CEEAC, l'Union Africaine, les Nations Unies venir se substituer aux Centrafricains, personne ne doit attendre ça. Il y aura des observateurs de l'Union Africaine, de la CEEAC, des Nations Unies, mais ils ne seront seulement que des observateurs. Mais les principaux observateurs, ce sont les partis politiques qui doivent avoir dans chaque bureau de vote, dans chaque circonscription ses observateurs pour voir ce qui se passe, pour accompagner le dépouillement des urnes, voir les procès-verbaux qu'ils doivent signer. Ce sera vraiment l'observation au processus électoral, ce n'est pas l'observation générale que fera la CEEAC, l'Union africaine et les Nations unies.

Merci à tous.